



LE BLAINVILLOIS



Février 2014
Nouvelle édition n° 57

Blainville, j'y vis bien

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Depuis le début du mois de janvier, de nombreuses associations ont proposé un moment festif à l'intention de ses membres à l'issue de leur assemblée générale annuelle. C'est également le cas pour d'autres qui organisent chaque début d'année, une petite fête à l'occasion de la présentation des vœux. Ce sont toujours des temps forts dans la vie des associations, de leurs adhérents et sympathisants :

- c'est celui du bilan de l'année écoulée mais aussi celui de la définition et validation des actions et projets pour la nouvelle année lorsqu'il s'agit d'assemblée générales,
- c'est aussi celui des échanges informels, des moments de partage, d'amitié et de fraternité.

Les associations de Blainville-Damelevières créées par des bénévoles répondent à des besoins que ce soit dans le domaine sportif, culturel, de loisirs, de service ou soutien à nos concitoyens. Elles enrichissent par leur dynamisme et leur diversité, la qualité de vie à Blainville-sur-l'Eau et nous remercions chaleureusement les bénévoles qui jour après jour en assurent la gestion, l'animation et la recherche de solution la plus adaptée aux attentes des adhérents, et s'appliquent à se mettre à jour face à la réglementation parfois contraignante.

Apporter son soutien aux associations locales par le versement de subventions, mais aussi et c'est tout aussi important, par la mise à disposition de locaux et d'équipements permanents et pour l'organisation de manifestations ponctuelles, par le prêt de matériel, de véhicules utiles au transport des adhérents lors de compétitions sportives, par le tirage de documents et outils de communication, est un choix de notre collectivité et nous nous félicitons de la belle unanimité qui s'est opérée sur ce point.

Le soutien fort de la Commune, qu'il soit logistique, administratif ou financier, conforte les associations dans leur fonctionnement et contribue au bien vivre ensemble et au développement d'une vie sociale et culturelle harmonieuse à Blainville-sur-l'Eau.

Et je profite de ce blainvillois pour vous informer, et nous pouvons nous en réjouir, de la reprise d'activités de quelques clubs de l'AMFC qui étaient en sommeil (Canoë-Kayak, danses folk, club loisirs du Haut des Places) ainsi que l'association des commerçants et artisans de Blainville-Damelevières et environs (CABDE).

Aussi, en ce début d'année, je tiens à remercier à nouveau les responsables associatifs pour leurs actions au quotidien et formuler des vœux pour que cette nouvelle année permette la réalisation de leurs projets.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Blainvillois,

Le maire
Annie FARRUDJA

DANS CE NUMERO

- La Médiathèque l'Eau Vive
- Le blog des Tap
- Un atelier au LAEP

DANS VOS AGENDAS



Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

A NOTER

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 12 et 26 février.

Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Carnaval des Anciens

Déplacement le jeudi 20 mars organisé par le CCAS à l'intention des personnes âgées et retraités pour fêter Carnaval avec les amis de Blénod les Pont à Mousson. Les inscriptions seront prises dans les clubs ou au CCAS jusqu'au 6 mars accompagnées du règlement de 28 euros.

Départ : 10 h 45 - points de prise en charge : Mairie, place du 19 mars 62 (HDP), MFC, salle des fêtes de Damelevières.

Don du sang

Mercredi 5 février de 16h00 à 19h30 à la Maison des Fêtes et de la Culture. Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.

Calendrier des chasses

Les différents calendriers des chasses sont consultables en mairie et sur le site internet de la Commune, www.blainvillesurleau.fr, rubrique Vivre ensemble.

Chez nos voisins

Le Comité des Fêtes de Damelevières organise :

- **dimanche 9 février** - loto de la Saint Valentin. Ouverture des portes à 13h00. Animé par Bruno.
- **du vendredi 21 au dimanche 23 février** - Salon de la Maison. Ouvert de 16h00 à 19h00 le vendredi et de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 samedi et dimanche. Salle des Fêtes et sous Chapiteau. Entrée libre.



CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive

du 4 au 28 février Concours

" Mets ton jardin en boîte "

Le principe est simple, prenez tous les matériaux de récupération que vous souhaitez utiliser et créez, dans une boîte à chaussures, un jardin extraordinaire. Les oeuvres seront exposées à la Médiathèque, des chèques livres et des chèques cadeaux récompenseront les gagnants des trois catégories, adultes, enfants et groupes. À vos boîtes !!



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Judis 6 et 13 février dès 14h30 - Thés dansants

organisés par Amitié-Partage et animés par un orchestre différent chaque après-midi.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

À partir du mardi 18 février

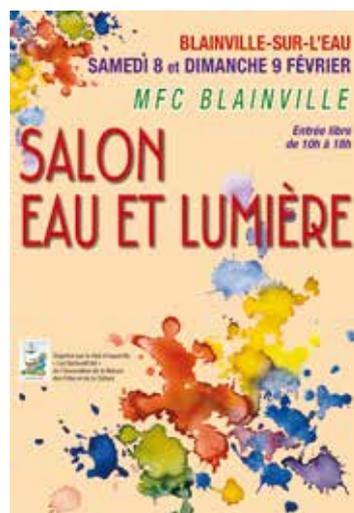
Reprise de l'atelier Danses Folk proposé par l'AMFC, les mardis de 20h00 à 21h30. Animé par Adrien. Contact : 06 30 80 27 14.

Mercredi 19 février de 14h00 à 15h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

Dimanche 23 février à partir de 14h30 - Thé dansant

organisé par l'AMFC, animé par l'orchestre Marcel Musette. Entrée 7 euros (brioche comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.



Samedi 15 mars - Soirée Chippendales

Le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau organise samedi 15 mars 2014 à la MFC une grande soirée Chippendales animée par DJ Florent.

Spectacle de danseurs et amusement assuré.

Réservations au 06 95 88 08 67.

Ouverture des portes à 21h30, 15 euros l'entrée.

Soirée réservée aux filles de plus de 16 ans !!

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Dimanche 9 - Sortie Raquettes dans les Vosges (en cas de manque de neige, remplacement par une randonnée).

Samedi 15 - 13h30 MFC. Circuit : découverte de Réhainviller 10km (2h30)

Samedi 22 - 13h30 MFC. Circuit : autour du château d'Haroué 10km (2h30)

Samedi 01 mars - 13h30 MFC. Circuit : les jardins de Rosières 10km (2h30)

Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur www.cvvm54.fr

Renseignements : 03 83 71 43 62.



LITTÉRATURE

Littératures et discussions

C'est devant un auditoire captivé que Noëlla CAILLY et Hélène ARVEL ont présenté leurs œuvres respectives mardi 14 janvier à la Médiathèque l'Eau Vive. Premier événement de l'année, cette soirée littéraire a permis à l'ensemble des participants un échange nourri et enrichissant. Disponibles et chaleureuses, les auteures ont su partager leurs expériences d'écrivains, expériences déjà riches de nombreux ouvrages publiés.

Le programme des animations de la Médiathèque est disponible dans les différentes structures municipales, sur blainvillesurleau.fr et sur mediathequeblainville.fr (rubrique événements à venir).



LE BLOG DES TAP

Les TAP en numérique

Mis en place en septembre 2013, les Temps d'Activités Périscolaires représentent aujourd'hui une part importante de la vie des écoliers. Pour accentuer les échanges avec les parents, un blog sera très prochainement mis en ligne sur internet. Les enfants, et ce toutes les semaines, prépareront eux-mêmes les articles, photos et vidéos, qui seront diffusés. Les visiteurs du site pourront donc participer à la vie des TAP, en découvrant régulièrement les différents travaux qui sont effectués, mais aussi en laissant des commentaires sur les informations publiées. Le blog est visible à partir de l'adresse tap.blainvillesurleau.fr.

À noter que bientôt, un journal papier sera également distribué. Cette publication, réalisée là aussi par les enfants travaillant avec Mesdames Grasselli et Bichebois (enseignantes de l'école Jules Ferry intervenant dans le cadre des TAP), proposera un résumé trimestriel des activités des TAP.



LIEU ACCUEIL PARENTS ENFANTS

Reprise des Ateliers

Dans le cadre des ateliers organisés régulièrement par le LAEP, un moment d'échanges autour du développement de l'enfant (sommeil, alimentation, propreté, limites...) sera proposé **jeudi 20 février de 9h00 à 11h00** au premier étage de la Médiathèque l'Eau Vive. À noter la présence de Madame Cheminot, puéricultrice au Centre Médico Social de Blainville-sur-l'Eau. Toutes les questions qui concernent l'enfant de 0 à 6 ans pourront être abordées, n'hésitez pas à venir si vous êtes concernés.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Nous n'avons plus **une Médiathèque mais deux** !!!!!!!!

Contrairement à ce que certains Blainvillois peuvent peut-être penser, nous espérons que, pour un de nos derniers articles d'une longue série qui a duré six ans, nous pourrions féliciter, sans réserves, au moins une fois, l'équipe majoritaire. Cela aurait pu être le cas, concernant l'obligation incontestable et nécessaire de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments accueillant du public. **Et bien, désolés, mais une fois encore, nous devons vous faire part de notre scepticisme quant aux capacités de cette équipe à prendre des décisions pertinentes.**

Prenons l'exemple de la passerelle reliant la crèche à l'étage de la médiathèque prévue pour économiser un ascenseur. Au départ l'idée était acceptable, mais le résultat est lamentable ! L'architecture intérieure qui était harmonieuse et fonctionnelle a été complètement dénaturée voire **saccagée**.

Pourquoi avoir détruit le bel escalier pour en reconstruire un à la même place ? (15 000 euros HT pour la démolition !)

Pourquoi avoir complètement séparés les deux étages par de laides cloisons vitrées ? **Nous n'avons plus une médiathèque mais deux** !!! Les bibliothécaires et les usagers ne peuvent même plus communiquer d'un niveau à l'autre !

Pourquoi avoir, sans scrupules, détruit la superbe fresque réalisée par un artiste lorrain de renom ?

On peut se demander si le personnel et les usagers ont été consultés avant de réaliser ce projet désastreux pour le fonctionnement de ce service public apprécié de tous.

Le montant prévisionnel de cette opération de restructuration dispendieuse s'élève tout de même à 275000euros HT...

Pour permettre à chacun de se faire son opinion, rappelons que la médiathèque peut être visitée :

Les mardis, jeudis et vendredis de 14h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 14h à 17h30 !

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

TRAVAUX

La Médiathèque fait peau neuve - Présentation

Le projet global d'aménagement des locaux dédiés aux services Enfance-Jeunesse, à la Médiathèque L'Eau Vive, et au Service Social du Conseil Général, vise plusieurs objectifs notamment :

- L' **accessibilité** aux personnes à mobilité réduite comme le prévoit la loi de 2005,
- L' **amélioration** du confort et la sécurité pour les différents usagers.

Ce projet a été présenté lors de différentes réunions de commissions municipales associant

élus et usagers et lors des conseils municipaux de 11 juillet 2012 et 17 janvier 2013 pour approbation et demandes de subventions.

L'ensemble de ce programme ainsi que les autorisations de solliciter des subventions auprès de différentes institutions ont été validés à la majorité des conseillers. L'opposition a voté contre ces demandes de subventions. Dans le Blainvillois de septembre 2012 et février 2013 ces informations sont relatées.

Aujourd'hui la phase de transformation de la Médiathèque L'Eau Vive et du bâtiment Bergamote-Mirabelle est en cours. Pour mémoire, lorsque la crèche Bergamote occupera ses nouveaux locaux près de Macaron (cour Jean Jaurès – en lieu et place du Centre Médico-Social), le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) la Ludothèque et la Médiathèque se partageront l'espace libéré du premier étage et les usagers bénéficieront ainsi d'un confort largement accru.

Pour parvenir à cela, de nombreux aménagements sont nécessaires. La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite représentait la première préoccupation. Depuis leur ouverture, l'accès au 1er étage de ces deux bâtiments n'était pas possible pour ces personnes et les enfants en fauteuil roulant ne pouvaient accéder de façon autonome au secteur jeunesse de la Médiathèque. Cela sera possible dans quelques semaines puisqu'un ascenseur va être installé desservant les deux bâtiments. Cet équipement permettra aussi aux parents d'accéder à la crèche de façon plus aisée (pas d'escalier à gravir avec dans les bras : bébé, sac de changes, repas etc...).

La conception des deux bâtiments imposait, et ce sont ici des obligations liées à l'architecture, une inversion de la montée d'escalier. Dans la configuration initiale, l'escalier ne permettait pas le partage avec l'autre bâtiment. La solution de modifier l'escalier était donc la plus adaptée, et évitait surtout l'installation d'un deuxième ascenseur (coût d'un ascenseur : environ 35 000 euros HT sans les travaux de maçonnerie).

Lorsque le LAEP et la Ludothèque s'installeront dans leur nouvel espace, ils recevront souvent les usagers en dehors des heures d'ouverture de la Médiathèque. Une question de sécurité s'est donc posée et il a été décidé de fermer les espaces de prêt et de lecture, en dehors des heures d'ouverture de la Médiathèque. De grandes baies vitrées offriront toujours une visibilité parfaite et une belle luminosité, tout en assurant une sécurité totale pour tous. Lorsque les travaux seront terminés, les larges portes d'accès seront totalement ouvertes.

Tous ces aménagements ont un coût. Les travaux liés à la Médiathèque, la Ludothèque et au LAEP reviennent à 290 712,40 euros HT. De nombreux partenaires ont suivi le projet et l'ensemble des subventions octroyées par le Conseil Général, le Conseil Régional, L'État (DETR + DRAC) et la CAF 54 représente la somme de 228 847,09 euros (soit 78,72% du projet). L'investissement engagé par la Commune est donc de 61 865,31 euros HT (soit 21,28%). Au rez de chaussée du bâtiment Bergamote-Mirabelle, s'installera le Centre Médico Social (CMS). Celui-ci regroupera les agents des CMS de Blainville-sur-l'Eau et de Bayon. Aussi, le coût total des travaux sur ces deux bâtiments représente 415 578,41 euros HT et le niveau de subventions atteint ainsi 251 027,75 euros€ qui représente globalement 60.4%.



Il convient de préciser que le Conseil général versera un loyer annuel de 17 000 euros€ pour les locaux utilisés.

Les aménagements se poursuivent et les gênes provoquées seront bientôt un lointain souvenir. Pendant les travaux les activités continuent et l'ensemble des personnels de la Médiathèque, la Ludothèque, le LAEP et Bergamote remercie les usagers pour leur patience.

Le programme d'animations de la Médiathèque est d'ores et déjà disponible ; l'année 2014 sera riche en ateliers et en spectacles !!